

## **CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

### **Extrait du Registre des Délibérations**

---

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55  
dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Séance du 29 Avril 2010  
sous la présidence de M. Dominique GROS - Maire.

Assistaient à la séance 42 membres du Conseil Municipal  
Etaient absents 13 dont 10 excusés.

-----

#### **POINT Divers 3 – Avis de la Ville de Metz sur la proposition de mise en révision – Extension du Périmètre du Secteur Sauvegardé.**

##### **Rapporteur : M. le Maire**

---

Le Conseil Municipal,  
Les Commissions Compétentes entendues,

VU le Code de l'Urbanisme, et notamment l'article L313-1

VU la loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003,

VU l'ordonnance n°2005-864 du 28 juillet 2005 relative aux Secteurs Sauvegardés,

VU l'arrêté interministériel du 29 septembre 1975 portant création et délimitation du secteur sauvegardé de Metz,

VU le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur approuvé par décret en Conseil d'Etat du 24 novembre 1986, applicable à l'intérieur du périmètre du Secteur Sauvegardé,

VU la délibération du Conseil Municipal de Metz du 29 septembre 2005 prescrivant une étude de délimitation du Secteur Sauvegardé en vue de son extension,

VU l'étude de Délimitation du Secteur Sauvegardé effectuée par l'agence Grégoire ANDRE à la demande de la Ville de Metz,

VU la délibération du Conseil Municipal de Metz du 30 octobre 2008 donnant un avis favorable sur la proposition de mise en Révision -Extension du périmètre de secteur sauvegardé.

VU le procès verbal de la CNSS du 9 avril 2009, présentant le projet de Révision-Extension du Secteur Sauvegardé et sollicitant l'avis de la Ville de Metz.

.../...

VU le courrier en date du 24 Mars 2010, de Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles de Lorraine, présentant le projet de Révision – Extension du Secteur Sauvegardé et sollicitant l'avis de la Ville de Metz,

CONSIDERANT que suite à cette réunion, il convient de définir un périmètre plus élargi,

DECIDE de donner un avis favorable à la proposition d'extension du périmètre du Secteur Sauvegardé de Metz sur la base du plan joint au procès verbal de la CNSS du 9 avril 2009.

Le Président :  
Dominique GROS

-----

Délibération rendue exécutoire le 5 Mai 2010

Pour extrait conforme,  
METZ, le 5 Mai 2010

Pour le Maire,  
et par délégation :

Jean-Marc MORET  
Attaché Principal